

## Bilan 2018

### Maitre d'ouvrage :

SIAEP NORD OUEST  
CHARENTE

### Exploitant :

SAUR

### Origine de l'eau :

1 source : Moulin Neuf\*  
1 forage : Moulin Neuf  
situés sur la commune de  
Saint Fraigne.

Captages autorisés

\*Captage Grenelle du programme  
« RE-SOURCES »

### Traitement de l'eau :

Vous êtes alimentés la station  
de traitement de Moulin Neuf  
située sur la commune de Saint  
Fraigne

### Communes de l'unité de distribution : 1195 habitants

AIGRE (écarts Nord Ouest)

BARBEZIERES

GOURS (LES)

LUPSAULT

ORADOUR

RANVILLE- BREUILLAUD

SAINT FRAIGNE (écarts Sud)

VERDILLE

# QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

## SIAEP NORD OUEST CHARENTE

## UNITÉ DE DISTRIBUTION : VERDILLE

### RESULTATS

#### BACTERIOLOGIE

**Limites de qualité : 0 Eschérichia Coli et 0 streptocoques fécaux**  
Pourcentage de conformité mesuré : 100 %

#### DURETE

TH moyen= 32,4 °F  
Eau dure

#### FLUOR

**Limite de qualité : ≤ 1,5 mg/l**  
Il permet la prévention des caries dentaires. **Tout apport  
complémentaire ou supplémentaire de fluor sous forme de  
comprimés, de sel fluoré ou de produits dentaires fluorés chez le  
jeune enfant doit faire l'objet d'un avis médical.**  
Teneur maximale= 0,93 mg/l

#### NITRATES

**Limite de qualité : ≤ 50 mg/l**  
Conforme.  
Teneur moyenne= 35,1 mg/l et Teneur maximale = 48,8 mg/l

#### PESTICIDES

**Limites de qualité : ≤ 0,1 µg/l et ≤ 0,5 µg/l pour le total**  
Conforme

#### TURBIDITE

**Référence de qualité : ≤ 2NFU**  
Conforme

Seule l'eau du réseau public peut être considérée potable. Les puits, forages, récupérations d'eau de pluie doivent être déclarés en mairie et ne doivent pas être connectés sur le réseau public d'eau potable même par une vanne fermée : consultez : [www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com](http://www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com)

Après une absence prolongée, il est recommandé de **laisser couler quelques litres d'eau avant de la prélever** pour des besoins alimentaires. Si vos canalisations et **branchements** sont **en plomb**, il est **fortement conseillé de les remplacer**. Et dans l'attente : laisser couler quelques minutes avant toute consommation.

Si la saveur ou la couleur changent : signalez le à votre exploitant.

Document édité en février 2019